

Le Commissaire Hahn a rencontré les représentants des Comités Locaux du Personnel et les organisations syndicales

Luxembourg, le 05/02/2020

Le 22 janvier dernier, le commissaire Hahn a rencontré les Comités Locaux et Organisations Syndicales représentatives du personnel.

Les principaux sujets soulevés par l'**USF Luxembourg** incluent :

- La vie chère au Luxembourg s'applique également sur le remboursement des frais médicaux pour lesquels il n'y a pas de convention tarifaire. Le système national luxembourgeois a entamé une profonde révision qui prendra des années et suite à la dénonciation par la Commission de l'accord local avec les hôpitaux, l'**USF Luxembourg** craint que des prix libres puissent fluctuer en attendant la nouvelle tarification. Dès lors, l'**USF Luxembourg** demande au Commissaire et à ses services de trouver rapidement toute solution intermédiaire (quelle qu'elle soit) afin d'éviter l'explosion des coûts pour le personnel affecté à Luxembourg qui viendra mettre à mal tant le dialogue social que le budget de notre Caisse Maladie.
- Par ailleurs, à Luxembourg, deuxième site en importance du personnel de la Commission, le coût de la vie nettement supérieur à celui de Bruxelles. Après une vingtaine d'années de sensibilisation sur ce sujet, l'institution a finalement commandé une étude indépendante qui, publiée récemment, a démontré que le coût de la vie et principalement le coût du logement, posait un problème majeur d'attractivité. Ceci explique, entre autres, l'impossibilité chronique de recruter des collègues ou de les garder avant qu'ils ne s'échappent pour d'autres sites.
- Les difficultés de mise en œuvre effective de l'accord Georgieva - Asselborn (extension de la présence des Institutions au Luxembourg - 2015) qui est directement lié au problème d'attractivité. Un examen rapide des chiffres relatifs aux 5 dernières années (2015-2010), montre une diminution d'environ 250 postes (6,4%) de fonctionnaires ainsi qu'un accroissement des Agents Contractuels ou autres bas grades de base.
- C'est la raison pour laquelle, l'**USF Luxembourg** demande l'instauration, dès que possible et dans les mois suivants l'ouverture de négociations (concertation ou tout autre moyen qui semblerait approprié) pour la création d'une allocation logement. Il a fallu plus de 20 ans pour commencer à reconnaître le problème, il est maintenant plus que temps d'agir. Nous sommes évidemment déjà très en retard.

Dans ses priorités, la Présidente von der Leyen promeut une administration moderne plus agile, plus souple mais aussi plus transparente tout en créant une culture de leadership et de travail plus inclusif. L'**USF Luxembourg** interprète ces critères comme une humanisation de la Fonction publique européenne. Espérons...

Enfin, l'**USF Luxembourg** (et l'**USF** dans son ensemble) a réitéré son opposition à toute réouverture du statut qui mettrait à mal une nouvelle fois les conditions de travail du personnel.

Besoin d'aide? Contactez nous:

REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

Vos représentants:

BECH et T2: N. MAVRAGANIS, C-A POPESCU	Gasperich: S. KARDARAS N. FETTAH-ZAIT R. DELGADO SAEZ	OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON J-M DEHOY
----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------



**UNION SYNDICALE FEDERALE
LUXEMBOURG**

Contact: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-Luxembourg.eu

